

FLASH CLASSIFICATION**NUMÉRO : 3****LE 6 MARS 2024**

Dans ce troisième FLASH CLASSIF vous trouverez de nouvelles informations sur la négociation en cours sur la classification des employés et cadres de la MSA.

La CGT a formulé ses propositions permettant d'améliorer **attractivité et fidélisation des salariés**, préoccupation des employeurs : **augmentation du nombre de points d'expérience de 2 à 5 sur toute la carrière. L'augmentation de 3 à 5 du nombre de degrés**, est une autre proposition permettant une évolution salariale sur une plus longue période.

Voici les réponses à certaines de nos questions :

La FNEMSA entend-elle toujours proposer la suppression (par la mutualisation) des degrés et des points d'expérience ?

Réponse FNEMSA : Pas de suppression des degrés.

Commentaire CGT : La suppression des points d'expérience est maintenue. Concernant les degrés nous attendons en quoi leur maintien est possible dans le cadre de leur mutualisation.

La FNEMSA accepte-elle de négocier un système de prise en compte régulier de l'inflation qui permettrait de maintenir le coefficient le plus bas au-dessus de 5% du SMIC comme elle le propose ?

Réponse FNEMSA : L'indexation sur l'inflation est illégale.

Commentaire CGT : Nous n'utilisons pas le terme d'indexation mais prise en compte de l'inflation qui permet plus de souplesse vis-à-vis des tutelles.

La FNEMSA peut-elle expliquer le remplacement des emplois actuels d'agent technique, technicien, gestionnaire, vérificateur, expert, coordonnateur par un métier « d'opérateur » ? Idem pour les emplois de cadre gestionnaire, responsable de secteur, responsable de service et responsable département concentré en un « manager opérationnel ».

Dans le cadre de ce « resserrement » des emplois, peut-elle indiquer ses propositions concernant « les évolutions dans les métiers ou postes repère qu'elle envisage ?

Réponse FNEMSA : Le référentiel des métiers sera présenté en septembre 2024.

Commentaire CGT : Comment négocier une classification sans connaître les métiers ?

La commission technique a poursuivi ses travaux en abordant l'exploration de la méthode des critères classants, le système de cotation.

Un prochain FLASH ACTU sur les premiers échanges concernant la cotation et ses critères.

Prochaine Commission technique : Mercredi 24 avril 2024

Pour en savoir plus : <https://msainstitution.sharepoint.com/sites/GalaxieMSA-CGT>

